



PETIT COURRIER DES DAMES, JOURNAL DES MODES.

(Tous les articles signés sont inédits, et appartiennent au PETIT COURRIER.)

Modos.

On s'attendait à voir des merveilles de parure au bal donné, au pavillon Marsan, sous les auspices d'une jeune et brillante cour, plus attrayante par la fraîcheur et la grâce des jeunes fronts qui s'y trouvaient que par l'éclat du diadème que l'avenir leur prépare. Un journal, favorisé par sa publication quotidienne, nous a devancés dans le compte-rendu de cette jolie fête, et, bien qu'il n'ait rien remarqué de nouveau comme mode, nous transcrivons les détails qu'il a recueillis sur l'ensemble et les décors.

Le pavillon Marsan était disposé avec cette recherche de détails qui donne tant de fraîcheur à une réunion nombreuse. Les lambris dorés ne suffisent pas à l'aspect gracieux ; il leur faut encore ces riens sur lesquels nous revenons toujours.

Et ce jour-là les petits salons du château étaient beaux, surtout d'une coquetterie charmante.

Le vestibule, garni de feuillages auxquels se mêlaient des plantes de serre, recevait sur un tapis moelleux les femmes aux souliers blancs, et les conduisait, par un escalier garni aussi de tapis et de fleurs, à un premier salon d'entrée. Nous le franchirons de suite pour nous arrêter au salon de danse, dont nous devons remarquer le joli *parquet mosaïque* et la *tenture de soie blanche brodée d'or*, aux colonnes entourées de feuillages, étoffe riche et de bon goût, éclatante et douce.

Les salons de jeu, tendus en jaune, brillaient de lumières. Partout des faisceaux de bougies, des masses de fleurs. Les fleurs s'élevaient en colonnes ou formaient des lignes et de basses pyramides ; aux portes, les battans sont remplacés par des *pendoires de damas amaranthe* bordé

de crépines d'or. Des peintures de nos plus savans artistes achèvent de décorer cet appartement. Paul Delaroche y paraît avant de prendre place au concours public du mois de mars; la *Mort de Guise* sera une de ses plus belles œuvres. Le pendant, par Tony Johannot, répond également à ce que l'on peut attendre de son auteur. Passant sur les autres productions qui, toutes parfaites qu'elles soient, n'ont pas, comme celle-ci, le mérite de l'inconnu, nous nous permettrons de signaler une figure en terre cuite, représentant Jeanne d'Arc près d'un blessé, modelée avec un talent d'artiste par S. A. R. la princesse Marie, groupe habilement posé, où se révèle un profond sentiment de sculpture.

La princesse Marie avait au bas de sa robe des petites fleurs rouges, délicates, jetées tout autour, inclinées en biais; deux bouquets revenaient vers le haut, par devant, comme un commencement de mathilde; les mêmes fleurs jetées dans les manches et placées dans les cheveux.

La duchesse d'O portait des feuillages verts sur sa robe de tulle. Les mêmes feuillages sur sa tête étaient relevés par quelques diamans.

La toilette toute blanche de M^{me} L. produisait un charmant effet à ces mille lumières. Des diamans aux cheveux, des diamans sur les épaules et à sa ceinture, donnaient à sa parure toute simple une richesse pleine d'élégance.

Les femmes en général avaient adopté pour les formes de corsages les sévignés de tulle à plis réguliers, plutôt que les mantilles de blonde. Les montans de fleurs et les bouquets tout autour de la jupe se voyaient en grand nombre; sur la tête, quelques-unes portaient les nouvelles couronnes de Batton, diadème gracieux, formé par un cordon délicat, au milieu duquel se trouve un bouquet placé sur le front, qu'il surmonte.

On a remarqué la toilette simple d'une jeune personne habillée de gaze écossaise, satinée blanc sur blanc.

— Parmi toutes ces descriptions pompeuses et simples que nous pouvons offrir sur les toilettes remarquées au bal du duc d'Orléans, nul ne pourrait réunir plus d'élégance et de grâce que le modèle que nous offrons dans notre gravure d'aujourd'hui. Le luxe de cette robe de blonde, rattachée de chaque côté par des agrafes de pierreries, était d'un effet admirable, et témoignait du goût de la maison de M. Popelin-Ducarre*, où elle a été exécutée. Les nouveautés élégantes et variées qui sortent de cette maison justifient de plus en plus la réputation européenne qu'elle s'est acquise, et nos abonnées auront plus d'une fois remarqué que tous les modèles qu'elle nous a fournis sont pleins de grâce et portent un caractère de simplicité élégante qui n'a rien d'étudié.

Nous avons vu dans les magasins de M. Popelin-Ducarre un grand nombre de jolies toilettes destinées au bal de la cour. La légèreté des tissus, la délicatesse des blondes, l'élégance de la broderie, et surtout l'ajustement gracieux des corsages, formaient un ensemble de goût ravissant. En voyant ces toilettes légères, on a peine à comprendre que les dames aient eu un moment le caprice de s'affubler de robes lourdes et épaisses pour aller au bal. Aussi le bon goût a-t-il fait justice de cette bizarrerie, et nos danseuses laisseront-elles aux femmes que la danse a quittées les robes de satin broché et de velours.

— Au moment où les travestissemens vont reprendre plus que jamais leur vogue, nous recommanderons le talent de M^{me} Latour, couturière spécialement vouée aux *costumes* et aux toilettes de bal. Ce genre, qui nécessite de l'adresse, de la fraîcheur et du goût dans l'exécution, a été parfaitement compris par M^{me} Latour**, qui se propose de transporter de Paris à Londres ses heureuses innovations.

* Rue Neuve-Vivienne.

** Rue de Bondy, n° 70.

COUPE DÉTAILLÉE D'UNE ROBE DRAPÉE.

Planche 4.

Les modèles qui sont sur cette planche ayant dû se publier le 5 de mois, se trouvent en rapport avec la gravure de cette époque. Comme ce retard pourrait être fréquent à cause de la rédaction du *Journal des Tailleurs*, nous remettons au 10 de chaque mois la publication des articles sur la coupe des robes.

Explication des modèles. Les figures 1 et 2 sont un corsage de robe à la *Marie-Stuart*. Les figures 3 et 4 sont les mêmes modèles sur lesquels on a mis des points et des lignes, qui sont pour indiquer la gradation d'une draperie. La figure 5 est le jockey du dessus de l'épaule. La figure 6 est une moitié de manche large venant au coude. La figure 7 est un poignet coupé pour se placer sur le gros du bras, le côté le plus large en est le haut. Les figures 8 et 9 sont les devans et dos d'une robe drapée. Ces deux modèles sont sur une plus grande dimension, en raison du nombre de chiffres qu'elles contiennent.

Observations. Le modèle de robe à la *Marie-Stuart* est dessiné pour que les coutures, qui sont en biais sur le corsage, serrent en même tems sur le haut et le dessous de la poitrine. Ce modèle étant assemblé, peut servir à calculer l'ampleur et la position des draperies, en établissant sur différentes positions des points pour déterminer les espaces et la quantité de plis que l'on veut faire sur le devant. La gradation de ces plis est calculée sur la figure 3; il y en a six en comptant celui du haut. Ces plis sont étagés sur trois proportions différentes, c'est-à-dire que sur le milieu du devant les écarts sont inégaux et gradués, pour que les points où ils se fixent soient étagés sur des distances de 0-3-5 1/2-7 1/2-9-10. Sur le milieu de la poitrine, les plis sont étagés de deux en deux centimètres; et sur le devant de l'épaule, ils le sont d'un centimètre et demi. Il y a trois plis qui se prennent dans l'en-

tourneur, et trois dans l'épaulette. Au dos, les plis sont parallèles et au nombre de cinq; il y en a deux qui se prennent aussi dans l'entourneur. Cette nouvelle manière de placer les plis doit être avantageuse, autant pour la tournure que pour l'exactitude de la coupe. Pour déterminer la forme des plis, on peut s'y prendre de deux manières.

Dans la première, on commence par tailler un modèle, d'après le plan de la figure 8; ensuite on marque la position et la profondeur de chaque pli, soit par des épingles ou des points de fil placés de distance en distance, en observant que le premier pli passe par les points 45-45-44, et qu'il doit couvrir ou toucher la ligne 41 1/2-41-42; le deuxième pli doit se former sur la ligne 40 1/2-39-40 1/2 ainsi de suite.

Dans la deuxième manière de couper les draperies, on peut, avec un modèle ajusté d'avance, tailler le devant, de façon à ce que l'ampleur de la draperie ait 40 centimètres (un tiers d'aune) de plus que la robe décolletée et sans plis. Pour plisser le devant, on l'arrête d'abord sur le bas du corsage, qui peut n'être qu'un canevas, puis on forme les plis en se guidant sur les points que l'on a dû marquer d'avance, c'est-à-dire qu'ici on ferait tomber les plis sur les épingles qui sont en dessous, et dont la position n'indique que la forme de la draperie toute faite. Il faut remarquer que la grâce de ces sortes de plis dépend de la direction qu'on leur donne; par exemple s'ils ne sont pas d'un biais exact, on aura beaucoup de peine à les faire étendre à plat: il en sera de même si la profondeur n'en est pas réglée suivant la forme de la poitrine; et malgré que leur profondeur soit plus forte aux extrémités que sur le milieu, on doit toujours faire en sorte de conserver le même biais en les forçant, tantôt sur le devant de l'épaule, tantôt sur le milieu de la poitrine. On doit aussi faire attention à ce que le pli du bas se tienne fermé, que

celui du haut s'étende, et que les autres soient aisés sur la poitrine.

Dans l'évaluation de l'ampleur d'une partie drapée, froncée ou plissée, il y a quelques calculs qui peuvent aider à en connaître les dimensions. Par exemple, si une draperie toute faite doit présenter une hauteur de dix centimètres, on peut donner à l'ampleur totale cinq fois la hauteur. Au dos, on peut ne donner que quatre fois la hauteur de la draperie, parce que le dos est moins sujet à se déranger. Avec une manche large, l'ampleur doit être de dix fois l'entournure; ainsi, en comptant l'entournure ou le tour de l'épaule à trente centimètres (un quart d'aune), la manche doit avoir une aune et demi de contour. Remarquons en passant que les manches, dont les plis font presque le tour du bras, sont celles qui font le mieux.

L'ampleur d'un bas de manche tel que la figure 6, doit avoir trois fois la grosseur du bras. En général, la plus petite ampleur que l'on puisse donner à une étoffe plissée, ne peut pas être moindre de trois fois la partie sur laquelle on la monte; par exemple, si une pièce de manteau a une aune de tour, il faut, pour que les plis soient étoffés, que l'ampleur du manteau soit de trois aunes; si l'on a moins, il faut éclaircir les plis ou les remplacer par des fronces.

Nous aurions des observations à faire sur différentes questions qui nous ont été adressées. Les unes sont relatives à la gradation des modèles; on nous demande, par exemple, comment un seul patron en petit peut se graduer sur plusieurs tailles, comment on doit s'y prendre pour inscrire et relever les mesures d'après le procédé qui a été indiqué. Nous tâcherons de satisfaire à ces diverses questions, et, dès aujourd'hui, nous prévenons que la planche sur laquelle on a établi le plan du relevé des mesures est faite pour servir d'exemple dans la régulation des petits carnets que l'on peut faire

exécuter. On fait poser cette planche de façon à ce que les figures, le nom et le numéro des mesures dépassent en tête, et puissent servir de modèle pour régler les pages du petit registre; il y en a une pour les mesures, l'autre pour les observations.

COMPAING.

DESCRIPTION

DE LA COIFFURE A PLUMES ET A BIJOUX,

Du 10 janvier.

Pour exécuter cette coiffure, on doit faire, près de la raie à gauche, une petite natte en trois avec les cheveux longs pour arrêter le bouquet de pierreries, et une à droite pour arrêter la plume qui est de ce côté; puis nouer les cheveux, faire une petite natte en bois, la tourner autour du cordon pour recevoir les épingles; du reste des cheveux former la coque, et de la pointe en faire un lisse que l'on tournera au bas de cette même coque. La flèche, le bracelet et la plume doivent être fixés sur la petite natte qui est en dedans. Pour la forme de la coque et la pose des ornemens on devra consulter la gravure.

Pour les touffes, les petits bandeaux coques qui sont près de la raie sont retenus avec des petits peignes, et comme cette coiffure convient particulièrement aux physionomies rondes et non régulières, les boucles doivent être saccadées.

DUBOIS.

ET TOUT CELA POUR LE PLAISIR DE PARLER!

SUITE ET FIN.

Dix minutes après, elle était dans le foyer de l'Opéra; la voilà qui entre dans la foule, traverse les flots de promeneurs et va s'asseoir à l'écart. Si son beau visage était invisible, tout le reste de sa beauté éclatait sous son déguisement. Sa taille s'élançait fine et souple dans son corsage de satin; ses épaules étaient éblouissantes sous les mailles de sa mantille noire, ses cheveux s'échappaient en boucles épaisses de son étroit chaperon, et son pied sortait mince et élégant de sa jupe écourtée: ainsi vêtue, ainsi parée, assise et immobile, elle ne pouvait manquer de captiver bien des regards et des admirations.

Beaucoup pourtant passèrent devant

elle sans s'arrêter; jusqu'à ce qu'enfin, sans se douter assurément de ce qu'il y avait d'étrange, d'inattendu et de poétique dans cette femme, trois jeunes gens remarquent sa grâce et font halte devant elle.

Après une de ces conversations comme celles qui s'entendent par milliers dans semblable occasion, mais à laquelle Suzanne ne répondait que par signes, elle se leva brusquement, et passa son bras autour de celui du jeune homme qui avait le moins parlé des trois, et qui, très-jeune et d'une figure charmante, était resté debout en face d'elle.

« A Edouard la préférence, » dirent les autres, en ajoutant maints quolibets piquans, mais que Suzanne rompit en s'éloignant dans la foule.

Quand Edouard fut revenu de sa première surprise, il voulut parler aussi; mais ses mots restaient sans réponse, et il se perdit en conjectures. Cependant de plus en plus épris de cette tournure gracieuse, de ces yeux qui étincelaient, de ce visage qu'on entrevoyait lorsque la barbe venait à voltiger, il hasarda mille phrases séduisantes, et de plus en plus intrigué de ce silence obstiné, il demanda à Suzanne si elle ne voulait pas se retirer.

Suzanne y consentit.

« Où voulez-vous aller? » lui dit-il.

Après un instant de réflexion, Suzanne prit son éventail et elle y écrivit:

« Chez vous. »

La première parole de Suzanne fut à Dieu, et c'était un tableau vraiment curieux. Cette jeune femme agenouillée dans son domino de bal, pâle, les cheveux épars, et devant elle ce jeune homme qui la regardait avec une indicible surprise, ne comprenant ni cette fervente prière au ciel, ni cette reconnaissance pour lui, écoutant avec stupeur ces flots de paroles bizarres et mystiques, et ne comprenant rien à cette étrange mêlée

d'actions et de sentimens si divers, à ces phrases inachevées, incohérentes, pressées, à cette confuse expression de piété, de foi et d'amour; cette femme belle et si inconnue qui se prosterne, pleure et adore; trouver sous le masque de l'Opéra cet amour vierge et cette passion fougueuse; cette femme qui se met à genoux pour prier et vous remercier avec de délirantes paroles: c'était là un grand mécompte assurément; il pensa qu'elle était folle et eut presque peur d'elle; aussi fit-il peu d'efforts pour la retenir quand elle le quitta.

Le jour était venu, et le soleil entrait de toutes parts dans la chambre de Suzanne. Suzanne était assise dans une causeuse; sur le parquet, devant elle, gisaient son masque et son domino. Elle rêvait à son bonheur, à sa nouvelle destinée; dans toutes ses pensées il ne se rencontra aucun remords de ce qu'elle avait fait, aucun regret, aucun effroi; ce n'était là ni un crime, ni une débauche, ni une faiblesse; c'était une inévitable extrémité où le sort l'avait jeté. Sa félicité faisait la paix de sa conscience; le monde peut-être jugera son action avec sa rigueur convenue; mais le plus profond mystère la sauvera de ce blâme injuste, elle se contiendra dans son silence habituel quelques jours encore, puis elle arrangerá un coup de théâtre, une violente émotion, un traitement nouveau, son rôle sera facile à créer, car le général est facile à tromper et la joie l'aveuglera.

Mais l'indiscrétion du docteur vient briser toute cette existence de bonheur. Le général étant de retour apprend qu'il a divulgué la consultation; quelques mots qui échappèrent à son dépit apprirent à Suzanne que cet épisode formait le sujet de tous les entretiens. C'était l'histoire à la mode des salons de Paris; on la racontait toute brodée de piquans détails, rien ne manquait à sa publicité.

Dès lors Suzanne dut renoncer à toute

pensée de jouir en face du monde du bienfait de sa délivrance; le monde en savait trop pour être trompé; il fallait donc choisir, lui paraître infirme ou déshonorée, accepter ses mépris ou sa pitié. Suzanne perdit courage, elle s'aperçut bien vite de la maligne surveillance qui l'environnait, elle vit autour d'elle mille curieux qui prêtaient l'oreille et épiaient un mot comme une confession, et s'impacientaient qu'un si beau scandale restât incomplet. Combien ne prit-elle pas en haine cette société où le vice vulgaire levait le front, honoré et flatté, tandis que sa chute, à elle, que tant d'excuses devaient protéger, était attendue comme un spectacle plaisant! Certes, elle était bien trop fière pour donner à ces gens-là sa renommée à déchirer, elle se raidit dans son héroïque résolution, et le sacrifice dût-il lui coûter la vie, elle résolut de l'accomplir. Cette parole si désirée, il fallait qu'elle mît autant de soins à la cacher, qu'elle avait mis de larmes à la pleurer autrefois. C'était un trésor volé qu'elle devait cacher, une parure faite pour elle seule, et qu'il fallait dépouiller devant les autres, pour s'exposer pauvre et nue à la commiseration. Son tourment de toutes les heures maintenant était de retenir cette parole ardente, avide d'air, folle de liberté; cette parole douce et suave qui coulait à ses lèvres, puis cette parole violente qui brûlait à sa gorge et voulait lui briser les dents pour sortir! Toute sa récréation, tout son dédommagement, était parfois de s'enfermer dans sa chambre, seule sous le verrou, et là elle parlait, elle se parlait, elle s'enivrait de ces sons, de cette admirable musique, de sa puissance recouverte. Mais ces moments de liberté secrète étaient courts; il lui fallait reprendre ses entraves devant son mari, devant ses gens, devant le monde; il fallait chaque jour recommencer le supplice, s'étudier, se macérer et frémir devant cette pensée, qu'un mot échappé, le mot le plus simple, le mot

le plus honnête serait un flagrant délit d'adultère.

Une seconde douleur lui porta le dernier coup. Sa résignation et son courage avaient été secourus et aidés long-tems par une pensée consolatrice. A Edouard, elle aurait tout confié, tout appris; avec lui, elle eût pu se créer une seconde existence à côté de sa vie silencieuse et contrainte en face du monde, se faire une vie à part, à deux, pleine de charmes et d'épanchemens.

Elle aimait Edouard, et dans cet amour elle trouvait tout, résignation, espérance; elle avait d'abord attendu avec confiance celui en qui s'était réfugié tout ce qui la retenait à la vie; puis ne le voyant pas paraître et ne le rencontrant nulle part, elle se mit à le chercher sans guide et sans indice, car son image et un simple nom de baptême étaient tout ce qu'elle avait gardé de lui dans sa mémoire. Elle le chercha pourtant avec persévérance et passion; hélas! ce fut en vain, elle ne put résister à tant d'infortune, et sa vie s'épuisa dans les regrets, les combats, les angoisses du danger, de la peur et de la privation.

L'automne la trouva au lit de mort. Un matin, le médecin qui la soignait se retourna vers le général les yeux baissés; il lui prit la main et la serra en silence, avec un soupir qui voulait dire: « C'en est fait, ce jour est le dernier! » Le général comprit et lorsque tout le monde se fut retiré, et qu'à côté du lit de cette jeune femme qui allait mourir, il resta seul, lui vieillard, qui lui survivait, sa douleur éclata. Il était à genoux dans l'alcove, sa tête flétrie et hachée de blessures était livide; à travers ses sanglots, sa voix rauque pouvait à peine sortir: il se frappait la poitrine, il s'accusait. « Oh! c'est moi, disait-il, moi qui cause ta mort, Suzanne! Misérable que je suis, j'aurais pu te sauver! je devais me tuer! c'était à moi de mourir, non à toi! pardonne-moi, pauvre victime, tu seras vengée, je

ne te survivrai pas , je me punirai , je le jure ! »

Et lorsque le moment arriva , Suzanne se souleva avec peine , pencha sa tête sur son époux , et recueillant ses dernières forces pour verser une consolation dans cette ame ulcérée , et sauver ce vieillard de son désespoir et de ses pensées de suicide , elle lui dit :

« Adieu ! »

Opéras Allemands

A PARIS.

On parle beaucoup d'acclimater prochainement , sous le ciel de Paris , la musique allemande , chantée par des Allemands , exécutée par des Allemands . Il y aura toujours au succès de cette tentative un inconvénient . Au lieu de monter à grands frais des opéras entiers , ou même des fragmens d'opéras , il y aurait peut-être plus d'adresse à ne tenter d'abord que des scènes habilement extraites des premières partitions de l'Allemagne , et même des cantiques et des ballades . Ce sont de petites scènes dont l'ensemble dramatique satisfait l'imagination , tandis que leur mélodie originale flatte sans ennui les oreilles les plus rebelles à la musique . Ordinairement la partition y est simple et nette comme l'idée .

Voici une de ces ballades qui rentre dans le dramatique de l'école allemande , et que *le Temps* vient de nous citer comme d'une exécution qui semblerait heureusement sentie devant un public français .

Trois étudiants voyageurs descendent le cours du Rhin . Après une longue route , ils arrivent à la porte d'une chaumière , et y frappent pour y obtenir l'hospitalité . Déjà la musique a exprimé par une introduction les situations différentes où se trouve l'ame des trois voyageurs ; c'est une mélodie qui répond à la fois au caractère des personnages et aux teintes générales du tableau . Une vieille femme

ouvre la porte ; les étudiants lui demandent du tabac , de la bière et sa fille . La vieille femme répond : « Mon tabac est épuisé , ma bière est aigre , et ma fille , la voilà . » En prononçant ces mots , elle lève un drap , et les voyageurs aperçoivent la jeune fille morte , étendue dans la bière , comme si elle dormait . Le premier voyageur la regarde et la baise sur le front en disant : « Je t'aurais aimée ! » Le second étudiant s'approche à son tour et dit : « Je t'aimais ! » Le troisième se couche presque sur le cercueil , en répétant d'une voix déchirante : « Je t'ai aimée , je t'aime encore , et je t'aimerai toujours ! » Alors la bière se referme sur l'étudiant , et la jeune fille a retrouvé son ami même dans la tombe . Tandis que les trois voyageurs exprimaient tour à tour les sentimens qu'ils éprouvent à la vue de la morte , l'introduction a subi trois modifications bien distinctes : la marche a changé d'allure selon la poésie des scènes , et l'enchaînement de toutes les parties de cette ballade se résume sans fatigue et avec harmonie dans une seule pensée musicale , dans un drame toujours unique et toujours complet .

Album.

On a retrouvé à Dantzig le portrait original du fameux astronome Copernic , en déménageant un cabinet de curiosités et d'histoire naturelle . Sur le revers du tableau on lit que Charles Husarczewski le posséda en 1783 . C'est le même tableau d'après la copie duquel a paru dernièrement en Angleterre une gravure sur acier , faisant partie de la galerie des portraits des hommes célèbres .

— Une jeune fille de dix ans et demi , Honorine Gillois , comparaisait dernièrement en cour d'assises du département de l'Orne . Honorine était accusée d'avoir , dans l'espace de quatre jours , jeté dans un puits deux petites filles ses voisines , et

d'avoir tenté d'en noyer une troisième, celle-ci à peu près du même âge qu'elle.

Élevée au village par des parens pauvres et éclairés, Honorine reçut peu de soins, soit de ceux qui forment le caractère en instruisant l'esprit, soit de ceux qui ne vont qu'au bien-être. On reproche à son père de l'avoir traitée avec une dureté brutale, et à sa mère de n'avoir point dirigé ses penchans. Honorine, s'il en faut croire des témoignages publics, se serait montrée cruelle dès sa première enfance. Tourmenter les autres enfans, compagnons de ses jeux, remplir leurs yeux de poussière, frôler d'orties leurs membres nus, c'étaient là ses amusemens d'habitude et de préférence. On ajoute, comme pour achever le tableau, qu'on la surprit souvent faisant étrangler ou tuant de ses mains différens animaux domestiques, mais il est peu d'enfans mal élevés à qui leur mémoire ne retrace le souvenir de pareils méfaits.

Le président des assises ayant demandé à l'accusée pourquoi elle s'était efforcée à plusieurs reprises de précipiter la jeune Gauchard dans une fontaine, un jour que cette enfant cherchait à s'y désaltérer, sans hésiter Honorine répond : « C'est que je voulais la noyer. » L'auditoire frémit à cette réponse, car elle signale un nouveau crime que l'instruction elle-même s'était empressée d'écarter. Le défenseur d'Honorine lui dit que sans doute elle a mal compris. « Si, répond froidement Honorine, je comprends bien, et je dis que j'avais l'intention de faire mourir la petite Gauchard ! »

L'accusée, pendant tout le réquisitoire, promenait ses yeux çà et là d'un air d'innattention ou d'insouciance. Mais lors-

qu'en terminant l'accusation le procureur du roi vient à la comparer à Papavoine et à Léger, ajoutant que Léger avait entraîné une jeune fille dans son antre, et qu'après l'avoir violée il lui avait arraché et sucé le cœur, Honorine alors écoute attentivement, ses yeux deviennent étincelans, et elle semble se complaire dans cet horrible récit.

On a cru devoir appeler des médecins pour mieux constater l'état moral et l'état physique de l'accusée. Le résultat de leurs investigations a été « que cette enfant annonçait, par ses réponses et par la *conformité de son crâne*, qu'elle était douée d'intelligence; mais qu'en outre, suivant le système du docteur Gall, sa tête offrait dans un grand développement les *organes de la ruse et de la cruauté*. »

Cette jeune fille a été condamnée à vingt années d'emprisonnement et à dix ans de surveillance de haute police.

L'EAU DE NINON DE LENCLOS réunit de plus en plus le suffrage du public; elle donne une grande fraîcheur à la peau, la raffermir, la préserve des rides et de l'impression de l'air et du froid; elle est très-bonne pour nettoyer la peau de toute espèce de poussière; parfaite pour la barbe, les yeux et les dents. Cette Eau est très-recherchée pour les cadeaux du jour de l'an et de noces. Elle se vend au *seul* dépôt, *rue du Helder*, n° 1, à la *Mère de Famille*. Demandez *franco*.—Les flacons sont de 3 fr. et 6 fr.

LABADIE, COIFFEUR,

Cour des Fontaines, n. 7,

Inventeur d'un nouveau procédé pour la Coiffure des Dames; ce procédé est très-simple et utile à toutes les Dames qui désirent être proprement et solidement coiffées, sans avoir besoin de créper les cheveux, comme on a fait jusqu'à ce jour.

A ce Numéro est jointe la planche 1124.

LE PETIT COURRIER DES DAMES paraît tous les cinq jours, avec huit gravures par mois.
 Prix de la *Souscription*: pour un trimestre, Paris, 9 f.—Départemens, 9 f. 50 c.—Etranger, 10 f.
 Avec une couverture, 50 centimes de plus par trimestre.
 On s'abonne au Bureau du PETIT COURRIER DES DAMES, boulevard des Italiens, n. 2, et chez tous les Directeurs des Postes des Départemens.
 Les lettres et envois doivent être adressés *franc de port*.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ, RUE SAINT-LOUIS, N° 46, AU MARAIS.



Modes de Paris.

10 Janvier 1835.

N^o 224.



Petit Courrier des Dames.

Boulevard des Italiens N^o 21 près le passage de l'Opéra.

Coffure Exécutée par M^{re} Dubois rue S^{te} Honoré. 297.

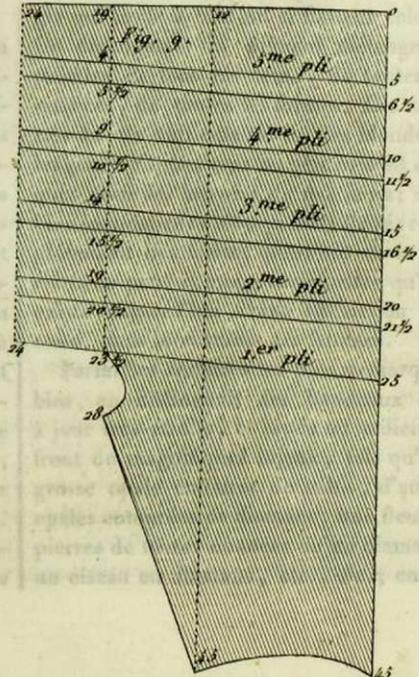
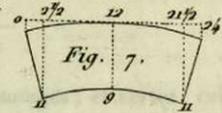
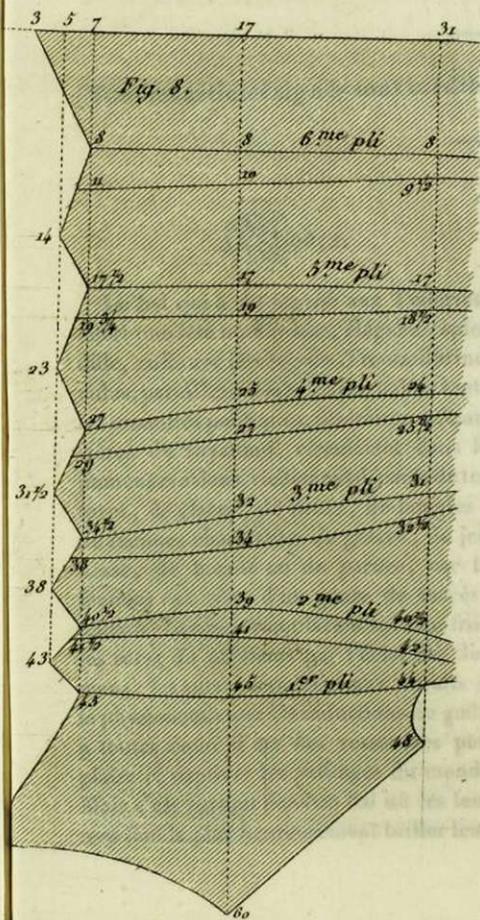
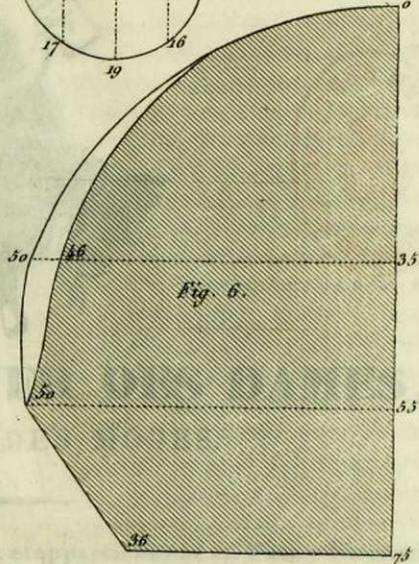
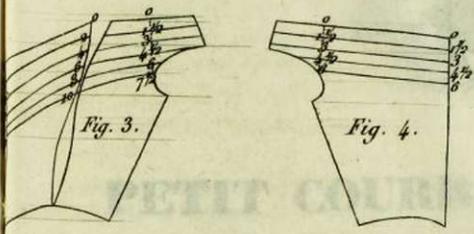
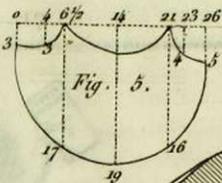
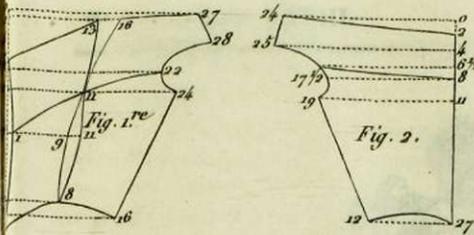
Ornée de Sierres de M^{re} Bourguignon Passage de l'Opéra.

Robe en tulle garnie de blonde M^{me} Pospelin rue Vivienne. 43.

Mess^{rs} J. & J. Fuller F. 34. Rathbone Place London.

Ayuntamiento de Madrid

Coupes d'une Robe drapée



En copier ces modèles en grand, on suit les numéros qui sont auprès des lignes. Ils indiquent la quantité de centimètres qu'il faut donner à telle ou telle partie.